

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	EDUCATION	02	SOCIAL	01
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	17	ECONOMIE	02
TELECOMMUNICATION	02	ENERGIE	04		

N° 2884

31 Aout 2023

31 August 2023

06:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001A LA DEMANDE DE COTATIONS N°011/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 7 AOUT 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR L'UGP/PERACE :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

2

Reference [N°06](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°06 DU 28 AOUT 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

3

Reference [002/D/CNNTS/DG/RAF](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [007/DAT/MIRAP/ADM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MIRAP/CIPM 2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

5

Reference [013/DA/CAD2/CIPM/ST/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°013/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°013/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE ET TRAVAUX CONNEXES A L'ECOLE PUBLIQUE NEW BELL BAMILEKE FINANCEMENT: FEICOM / CAD2IMPUTATION : 221100

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

6

Reference [017/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°017/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference	014/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°014/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°014/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE 02 CAMIONS BENNES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT: CAD 2 IMPUTATION : 222 250
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	004/D/C/MBNCIGSMP/2023 du 29/06/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/D/C/MBNCIGSMP/2023 DU 29/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/MINTP/FR/C/MBAICIGSMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE CHEFFERIE YOKE?CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN — PONT DE MBOME) (4,00 KM) DANS LA COMMUNE DE MBANGA,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

9	Reference	006/CAT/MIRAP/ADM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAPICIPM/ 2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PRQCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	007/CAT/MIRAP/ADM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°03DC/MIRAP/CIPM 2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

11	Reference	08351/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°08351/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 29/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°063/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CAMIONS PLATEAUX AVEC CAISSE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

12	Reference	006/DCNO/CAG 1ER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DCNO/CAG 1ER/CIPM/2023 DU 21/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU CMPJ DE GAROUA 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER , DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-09-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference	001/ASMI/CICAM/DG DU 31 AOÛT 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CICAM/DG DU 31 AOÛT 2023 PORTANT PRESELECTION D'UN CONSULTANT AGRÉÉ EN EVALUATION PATRIMONIALEFINANCEMENT : BUDGET DE LA CICAM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-09-2023

14	Reference	003/D/CNTS/DG/RAF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	14/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ D'UN PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DÉCENTRALISÉE INTERCOMMUNALE À PARTIR DES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUE ET LEURS RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	013/C/CAD2/CIPM/ST/2023 du 29/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 29/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE ET TRAVAUX CONNEXES A L'ECOLE PUBLIQUE NEW BELL BAMILEKE FINANCEMENT : FEICOM / CAD2IMPUTATION : 221 100
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	017/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	004/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 004/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°011/M/C/MBAICIGSMP/2023 PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/A0NO/MINTP/FR/C/MBAICIGSMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE CHEFFERIE YOKE?CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN — PONT DE MBOME) (4,00 KM) DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A
19	Reference	014 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 009/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 09/08/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II.COMMUNIQUE N° 014 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
20	Reference	014/C/CAD2/CIPM/ST/2023 du 29/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 29/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE 02 CAMIONS BENNES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT : CAD2IMPUTATION : 222 250
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A
21	Reference	N°004-23/C/DG/CNTS Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/DG-CNTS/CIPM/AG/23 DU 17 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU SANG AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
22	Reference	08/CAT/MIRAP/ADM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAP/CI PM/2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A
23	Reference	093/23/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°093/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET ENGINs TP A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	04-10-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [00175/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/08-2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°_000175/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/08-2023 POUR L'ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL RECRUTÉ À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET POUR UNE DURÉE DE 09 MOIS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-09-2023

25

Reference [09/AONO/C.MROU/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C.MDROU/CIPM/2023 DU 16 AOUT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-08-2023

26

Reference [02/23/AONR/CSPH/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/23/AONR/CSPH/CIPMDU 30/08/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-09-2023

27

Reference [0323/AONR/CSPH/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0323/AONR/CSPH/CIPM DU 30/08/2023 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DANS LA STATION-SERVICE PILOTE CSPH DE NGUTI, DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA DANS LA REGION DU SUD-OUEST

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-08-2023

28

Reference [16/AONO/CAN1ER/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 AOÛT 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/AONO/CAN1ER/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 AOÛT 2023 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONDTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE AMENAGEMENT EXTERIEURS, PHASE 2FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE/FEICOM EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-09-2023

29

Reference [07/DCNO/CAG1er/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°07/DCNO/CAG1ER/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	01/23/AONR/CSPH/CIPM Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/23/AONR/CSPH/CIPM DU 30/08/2023 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-09-2023

31	Reference	06bis/AONO/RE/B13/ SIGAMP/CDPMP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06BIS/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPM/2023 DU 25/082023 PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A ABONGMBANG DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-09-2023

32	Reference	019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-09-2023

33	Reference	24 AOUT 005-23/C/DG/CNTS Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE » OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°001/AONO/CNTS/CIPM/2023 DU 06/07/ 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	001/ADD/CA/YDEIV/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION CI-APRÈS CI-APRÈS : DC N° 01 /DC/CA/YDEIV/CIMP DU 20/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

ADDITIF N°001A LA DEMANDE DE COTATIONS N°011/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 7 AOUT 2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR L'UGP/PERACE :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 05 Septembre 2023 à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée à : Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, BP (S/C) 30704 Yaoundé, Tél. : 657 79 21 40 / 675 27 88 14.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 07 Septembre 2023 à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée à : Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, BP (S/C) 30704 Yaoundé, Tél. : 657 79 21 40 / 675 27 88 14.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les cotations seront ouvertes le 05 Septembre 2023 à 14 heures dans la Salle de réunion de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les cotations seront ouvertes le 07 Septembre 2023 à 14 heures dans la Salle de réunion de de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.</p>

YAOUNDE le 28 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°06 DU 28 AOUT 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

KOBDOMBO le 29 Aout 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

ZE BIWOLE CAULIN

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DÉCIDE,

Article 1er. – MEDICAL PLUS SARL Tél. : 69996950 est attributaire DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N° OO2/DC /DG/CIPM/CNTS/AG DU 17 JUILLET 2023

Article 2.- La présente Décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MIRAP/CIPM 2023 DU
19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES
TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE
GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu La Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
 Vu La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
 Vu La Loi N°2018/01-2 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;
 Vu La Loi N°20221020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
 Vu Le Décret N°2011/019 du 01 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation d'Approvisionnement des Produits de Grande Consommation ;
 Vu Le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu Le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 relatif au Gouvernement ;
 Vu Le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code Général des Marchés Publics ;
 Vu L'Arrêté N°033/CAB/PM du 13/02/2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés des services et des prestations intellectuelles ;
 Vu La Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances relatives au Contrôle, de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
 Vu La Décision N°00000119/D1MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Privé ;
 Vu L'Arrêté N°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de chaque Etablissement ;
 Vu La Décision N°02/CCOMP-CIPM/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 du 08 avril 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP et ses additifs N°1, 2, 3 et 4 ;
 Vu La Proposition d'attribution N°060/2023/LJCIPM-MIRAP du 17 Août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MIRAP ;

Considérant les Nécessités de service,

DECIDE

Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation na+ red- 1,107111 41M 0 eh. fl4 CAutlar

Article 1er: Les résultats de la Demande de Cotation le03/DCIMIRAP/CIPM 2023 du 19 Juillet 2023 en procédure d'urgence pour les motocyclettes tout terrain à la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), sont les suivants :

N°	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant TTC 5EN fcfa°	Observations
1	ETS AL-AHSIK BP 1479 YAOUNDE TEL/ 699 95 95 87	21 jours	17 982 900	Offre conforme et moins
2	AGROPRO SARL BP 8399 YDE TEL 652291476	21 jours	18 106 920	Offre conforme et plus

Article 2: Le responsable des Etablissements AL-AHSW, attributaire du marché, est invité à se présenter à la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), pour l'élaboration de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°013/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°013/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE ET TRAVAUX CONNEXES A L'ECOLE PUBLIQUE NEW BELL BAMILEKE FINANCEMENT: FEICOM / CAD2IMPUTATION : 221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;

Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème},

DECIDE

Article 1^{er} : **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE ET TRAVAUX CONNEXES A L'ECOLE PUBLIQUE NEW BELL BAMILEKE**, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédures d'urgence N°13 /AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 est attribué à l'entreprise:

ETS NETTOYAGE PLUS,

BP : 18 284 Douala

Tel. : (237) 233 08 69 03

Article 2: Le montant de la prestation est évalué à la Somme de **Vingt Cinq Millions Neuf Cent Quatre Vingt Seize Mille Cinq Cent (25 996 500) francs CFA TTC** soit **Vingt Un Millions Huit Cent Mille (21 800 000) francs CFA HTVA;**

Financement: **FEICOM / CAD2**

Article 3: Le délai d'exécution est de **Deux (02) Mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°017/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°017/AONO/HGD/CIPM/2023 du 24 juillet 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 25 août 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd B.P :10189 Douala	13 192 000	13 192 000	13 192 000	Trois (3) mois par tranche

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°014/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°014/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE 02 CAMIONS BENNES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
2ÈMEFINANCEMENT: CAD 2 IMPUTATION : 222 250**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;

Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème},

DECIDE

Article 1^{er} : LA FOURNITURE DE 02 CAMIONS BENNES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédures d'urgence N°14/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU **28/07/2023** est attribué à l'entreprise :

ETS REGYS BUILDING,

BP : 17182 Douala

Tel. : (237) 694 925 759

Article 2: Le montant de la prestation est évalué à la Somme de **Cent Soixante Quatorze Millions Sept Cent Un Mille Deux Cent Cinquante (174 701 250) francs CFA TTC** soit **Cent Quarante Six Millions Cinq Cent Mille (146 500 000) francs CFA HTVA;**

Financement: **CAD 2 Exercice 2023**

Article 3: Le délai d'exécution est de **Trente (30) Jours** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N° 004/D/C/MBNCIGSMP/2023 DU 29/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/MINTP/FR/C/MBAICIGSMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE CHEFFERIE YOKE?CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN — PONT DE MBOME) (4,00 KM) DANS LA COMMUNE DE MBANGA,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu Le Décret N°2001/018 du 17 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes

d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics :

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics

Vu L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics,

Vu l'arrêté n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu La circulaire N°002/CAB/PR du 19 juin 2012 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et

des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame ENDALLE Henriette épouse EJAKE

MBONDA au poste de Maire de la Commune de Mbanga,

Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE

MBANGA;

Vu L'AVIS N°011/AAONO/MINTP/FRIC/MBNCIGSMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN

DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE

CHEFFERIE YOKE-CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN - PONT DE MBOME) (4,00 KM) DANS LA COMMUNE DE

MBANGA, OEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Vu La Proposition d'attribution formulée par le Président de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la

Commune de Mbanga

Considérant les nécessités de services,

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise dont le nom suit est retenue pour la prestation suivante :

LOT	Prestation	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC d'attribution Toutes Taxes Comprises (TTC)	Délais
Unique	TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE CHEFFERIE YOKE-CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN PONT DE MBOME) (4,00 KM)	ETS MAYIT BP : - NKONGSAMBA TEL : 679 969 453	Soixante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Mille Neuf Cent Soixante Trois (69 984 963) francs CFA	120 Jours

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au service technique de la mairie de Mbanga pour la souscription de son projet de Marché.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MBANGA le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAPICIPM/ 2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur

Vu La Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
 Vu La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
 Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
 Vu La Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 Vu Le Décret N°2011/019 du 01 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de Grande Consommation ;
 Vu Le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 Vu Le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code Général des Marchés Publics ;
 Vu L'Arrêté N°033/CAB/PM du 13/02/2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés des services et des prestations intellectuelles ;
 Vu La Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature de la publication du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Contrôle, de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
 Vu La Décision N°00000119/D/MINVIAP/SG/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Privé ;
 Vu L'Arrêté N°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de chaque Établissement ;
 Vu La Décision N°02/CCOMP-CIPMIMIRAP/ADM/DAF/CF/2019 du 08 avril 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP et ses additifs N°1, 2, 3 et 4 ;
 Vu La Lettre N°0004000/ARMPICRRMPC/CCR/CCRA/CSPICSE100S.amf/2023 du 11 Août 2023 ;
 Vu La proposition d'attribution N°056/2023IUCIPM-MIRAP du 16 Août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP ;
 Considérant les Nécessités de service,
 DECIDE :

Article 1er: Les résultats de la Demande de Cotation N°02/DC/MIRAP/CIPM/2023 du 12 Juillet 2023 en procédure d'urgence pour les Approvisionnement des Produits de Grande Consommation (MIRAP), se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant TTC 5EN fca°	Observations
1	ETS TCHOUWO JULIENNE, BP 2598 YDE Tél: 674 57 57 95	21 jours	18 781 875	Offre conforme e
2	GROUPE EJK BP 2546 YDE Tél: 620 10 10 10	21 jours	18 924 975	Offre conforme e
3	ETS MIELS DES ANTILLES BP 8213 YDE Tél: 620 08 30 83	21 jours	17 887 500	Offre conforme ,

Article 2 : Le responsable des Etablissements TCHOUWO JULIENNE, attributaire du marché, est invité à se présenter à la Mission



Consommation (MIRAP), pour l'élaboration de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 23 Aout 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°03DC/MIRAP/CIPM 2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur de la MIRAP q)mmunique :

Par Décision: N:2023/007/DAT/MIRAP/ADM du 24/08/2023 le résultat de la Demande de Cotation en procédure d'urgence susvisé

N°	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant TTC 5EN fcfa°	Observations
1	ETS AL-AHSIK BP 1479 YAOUNDE TEL/ 699 95 95 87	21 jours	17 982 900	Offre conforme et moins
2	AGROPRO SARL BP 8399 YDE TEL 652291476	21 jours	18 106 920	Offre conforme et plus

Le responsable des Etablissements AL-AHSIK, attributaire du marché est invité à se présenter dès publication du présent communiqué sept (07) jours, à la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de Grande Consommation (MIRAP), pour l'établissement de l'acte afférent.

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le ADMINISTRATEUR

MBAMZOCK Cyprien

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°08351/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 29/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°063/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CAMIONS PLATEAUX AVEC CAISSE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel d'offres national ouvert N°063/23/AONO/SDCC/CIPM du 27/04/2023 pour la fourniture d'un lot de cinq (05) camions plateaux avec caisse à la SODECOTON;

Considérant Lettre N°095/23/SDCC/CIPM DU 04 Aout 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: La société SANY AFRICAM INDUSTRY MACHINERY CO PB 627 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	SANY AFRICAM INDUSTRY MACHINERY CO BP 627 Douala	310 000 000	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE GAROUA 1ER

AVIS DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DCNO/CAG 1ER/CIPM/2023 DU 21/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU CMPJ DE GAROUA 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER , DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 26 145 05 641530 524411 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023 le Maire de la commune d'arrondissement de Garoua 1er lance un avis de consultation pour la fourniture compte du Ministère de la jeunesse un AVIS DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DCNO/CAG 1ER/CIPM/2023 Du 21/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU CMPJ DE GAROUA 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER , DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur l'Equipement de la CMPJ de Garoua au profit de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er et dont les caractéristiques sont définies dans le Cahier des Prescriptions Techniques joint au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de trente-cinq millions (10 000 000) FCFA TTC

4. Allotissement

La fourniture objet du présent Avis de consultation consiste en un (01) et unique lot.

5. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les entreprises qui sont agréées dans la production des fournitures divers

6. Financement

la présente Demande de Cotadon sont financées par le BIP du Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique, Exercice 2023.

Imputation Budgétaire : 57 26 145 05 641530 524411 541

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1".

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000 francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrond

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er le 14/09/2023 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°006/DCNO/CAG 1ER/CIPM/2023 Du 21/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU CMPJ DE GAROUA 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER , DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture objet du présent Avis de consultation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DCO, d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu le 14/09/2023 à 11 heures précises à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires ;
Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif ;
La note technique inférieure au seuil minimal requis 05 oui sur 07 soit (70%);
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Principaux critères de qualification :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel (véhicule de livraison) et délai de livraison;
- Capacité de financement ;
- Les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 05 oui sur 07 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs, offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise cccccccccccccccccccccccdes offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d Arrondissement de Garoua 1er

GAROUA le 21 Aout 2023

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CICAM/DG DU 31 AOUT 2023
 PORTANT PRESELECTION D'UN CONSULTANT AGRÉE EN EVALUATION PATRIMONIALE FINANCEMENT
 : BUDGET DE LA CICAM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La cotonnière industrielle du Cameroun (CICAM) présente une situation financière alarmante car les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Comme solution elle envisage de procéder à la réévaluation libre de ses terrains afin de présenter une meilleure situation financière des capitaux propres et se conformer à l'article 665 du droit comptable qui stipule: « **Si la dissolution n'est pas prononcée, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital, d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social** »

Il s'agit pour la CICAM de recruter un consultant en évaluation de terrains nus et bâtis afin d'attribuer une valeur actuelle en fonction du prix du marché, dans le strict respect des prescriptions du droit comptable OHADA.

2. Objet

L'objectif de la mission est de mener à bon escient, une réévaluation libre des terrains nus et bâtis propriété de la CICAM, afin de déterminer la valeur actualisée et en ressortir la plus-value de réévaluation.

3. Consistance des prestations

La mission de réévaluation sera réalisée en conformité avec les règles d'évaluation qui comprennent :

- l'identification physique des terrains concernés ;
- la détermination des superficies actuelles en fonction des bornes ;
- la réévaluation proprement dite des terrains identifiés;
- la détermination de la plus-value de réévaluation ;
- l'intégration de la plus-value de réévaluation dans les comptes de la CICAM;
- toute autre tâche que l'Expert jugera nécessaire.

LISTE DES SITES ET DUREE DE LA MISSION

LISTE DES SITES

Désignation des terrains	Numéro Titre foncier	Superficie titre foncier	Lieu dit	Date d'acquisition
FONDATION/LOGEMENT	4854	10 000 m2	Cité CICAM	30/06/1983
BONANJO VILLA DIRECTEUR GENERAL	3038	2071 m2	Douala Rue Clemenceau	24/12/1968

USINE DOUALA	3438	10 000 m2	Douala ndokoti	27/01/1965
USINE ET CITE DES CADRES	3437	40 000 m2	Douala Socaver Ndogbond	27/01/1965
BONAPRISO IMMEUBLE	7506	1512 m2	Douala Rue njoh-njoh	21/03/1996
USINE GAROUA	5048	50 000 m2	Garoua djamboutou	14/01/1999
USINE ET CITE DES CADRES	1625	280 000 m2	Garoua djamboutou	12/12/1977
FONDATION/LOGEMENT	1544	30 000 m2	Garoua djamboutou	19/10/1995

4. Période d'exécution

La durée totale de la mission est de **rente (30) jours**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets agréés ayant une expérience avérée pour les missions d'expertise immobilière et d'évaluation des actifs corporels.

6. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un dossier administratif et un dossier technique rédigés en français ou en anglais, devra être déposé sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués (SIGAM), sise à la direction des achats et approvisionnement, service des marchés (SIGAM), sise à la direction générale CICAM, DOUALA-BASSA B.P 7012 DOUALA, téléphone+237 233 407 431 au plus tard le **15 septembre 2023 à 14 heures** précises, heure locale, portant la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/CICAM/DG DU 31 AOUT 2023 PORTANT PRESELECTION D'UN CONSULTANT AGREE EN EVALUATION PATRIMONIALE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'ouverture des dossiers de candidature se fera le même jour **15 SEPTEMBRE 2023 à 15 heures** précises, heure locale dans la salle de réunion de la CICAM.

7. Composition du dossier

Les candidats à l'Appel à Manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

a. Pièces administratives

1. Une lettre de Manifestation d'Intérêt timbrée au tarif en vigueur et signée du candidat;
2. Une attestation d'immatriculation en cours de validité ;
3. Une attestation de non redevance fiscale ;
4. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
5. Une copie timbrée de l'attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Première Instance du siège social de l'institution de recherche en cours de validité.
6. Agrément de l'ordre des Experts Comptables ou Agrément de la chambre professionnelle des experts techniques.

b. Pièces Techniques

Le dossier technique devra comprendre :

1. Composition de l'équipe de mission

Le cabinet devra indiquer dans son offre, la composition de son équipe, qui sera affectée à la mission à savoir :

un Associé ou gérant signataire : Expert-Comptable agréée ou Expert Technique agréée ayant une expérience de (15) ans avérées en évaluation du patrimoine ;

• un chef de mission : ingénieurs de génie civil avec (10) ans expérience ; - un expert financier : ayant une expérience de (10) ans ;

• un géomètre ou topographe assermenté ayant une maîtrise de la réglementation foncière et du plan d'urbanisme local ayant (5) ans d'expérience ;

• deux membres de l'équipe expérimentés avec un niveau BAC + deux et (3) ans d'expérience.

Les CV des membres de l'équipe de mission devront être datés et signés par les intéressés.

2. Un curriculum vitae de chaque personnel daté et signé par l'intéressé ;
3. La définition des affectations pour chaque expert ou membre de l'équipe ;
4. Brève présentation du cabinet accompagnée de l'organigramme complet du cabinet ;
5. Les références du candidat pour les missions similaires ;

8. Critères d'évaluation

La sélection sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-dessous

critères éliminatoires

- dossier administratif non conforme ou incomplet - fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées
- note technique inférieure à 75 points sur 100.

critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et suivant les critères ci-après :

N°	Critères	Points /100
01	Présentation générale de l'offre	05 points
02	Expériences ou références du cabinet. (une mission similaire menée au cours des dernières années avec pièces justificatives à savoir les contrats, les PV ou les attestations de service fait).	40 points
03	Compréhension de la mission et planning de mise en oeuvre.	05 points
04	Compétence du personnel clé pour la réalisation de la mission	40 points
05	Moyen logistique pour l'exécution de la mission.	10 points

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la direction des Achats et Approvisionnements, Service des Marchés (SIGAM), sise à la Direction Générale CICAM, DOUALA-BASSA B.P.7012 DOUALA, téléphone : +237 233 407 431 dès publication du présent avis.

DOUALA le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBAH ABADA Édouard

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DÉCIDE,

Article : 1er. - L'ETABLISSEMENT CRYTALIS BP : 5116, Tél. : 699003452 est attributaire du Marché RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE » OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°001/AONO/CNTS/CIPM/2023 DU 06/07/2023

Article 2.- La présente Décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- CFS/MINSANTE ;
- INTÉRESSÉS ;

LOT 2

Soumissionnaire	Montant lu publiquement TTC en FCFA	Délais d'exécution
ETABLISSEMENT CRYTALIS ; BP :5116 YAOUNDE CAMEROUN Tél : 699 OO 34 52	44.301.375	30 Jours

Le représentant dudit Etablissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au service Administratif et Financier du Centre National de Transfusion Sanguine pour souscription et notification de sa décision.

YAOUNDE le 24 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ D'UN PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DÉCENTRALISÉE INTERCOMMUNALE À PARTIR DES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUE ET LEURS RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'AER, Maître d'Ouvrage communique :

L'avis susvisé est déclaré infructueux pour participation insuffisante.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

LEDRU Jean Jacques

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°013/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 29/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE ET TRAVAUX CONNEXES A L'ECOLE PUBLIQUE NEW BELL BAMILEKE FINANCEMENT : FEICOM / CAD2IMPUTATION : 221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N°13/D/CAD2/CIPM/ST/2023 du 29/08/2023

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du Dépouillement	Montant TTC Corrigé	Délai
ETS NETTOYAGE PLUS	25 996 500 FCFA	25 996 500 FCFA	DEUX (02) MOIS

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans un délai de soixante Douze (72) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 29 Aout 2023

Le MAIRE

FAMPOU Denise

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°017/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°017/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd B.P : 10189 Douala	13 192 000	13 192 000	13 192 000	Trois (03) mois par tranche

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le soumissionnaire Medical Link, ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

DOUALA le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N° 004/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°011/M/C/MBAICIGSMP/2023 PASSEE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/A0NO/MINTP/FR/C/MBAICIGSMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE CHEFFERIE YOKE?CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN — PONT DE MBOME) (4,00 KM) DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante

COMMUNIQUE :

Par Décision **N°004/D/C/MBAICIGSMP/2023** du **29 JUIN 2023** L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif l'appel à concurrence suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ENTRETIEN DE LA ROUTE CHEFFERIE YOKE-CARREFOUR FIKO (INTER ROUTE SANSAN — PONT DE MBOME) (4,00 KM)	ETS MAYIT BP : - NKONGSAMBA TEL : 679 969 453	69 984 963 (Soixante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Mille Neuf Cent Soixante Trois) francs CFA	120 Jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Technique de la mairie de Mbanga pour la mise au point du contrat correspondant.

MBANGA le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 009/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 09/08/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II COMMUNIQUE N° 014 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIE	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
6. Avis de la Demande de Prix Nationale (Point 6)	Dépôt des Offres : Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 29 Août 2023 à 13 Heures précises (heure locale).	Dépôt des Offres : Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 13 Septembre 2023 à 13 Heures précises (heure locale).
7. Avis de la Demande de Prix Nationale (Point 7)	Ouverture des plis : L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 29 Août 2023 à 14 Heures précises (heure locale) par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.	Ouverture des plis : L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 13 Septembre 2023 à 14 Heures précises (heure locale) par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°014/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 29/08/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE 02 CAMIONS BENNES A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT : CAD2IMPUTATION : 222 250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par Décision d'Attribution définitive **N°14/DA/CAD2/CIPM/ST/2023** du **29/08/2023**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'avis l'appel d'offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
ETS REGYS BUILDING BP : 17182 Douala Tél : (237) 694 925 759	174 701 250 FCFA	174 701 250 FCFA	UN (01) MOIS

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans un délai de (72) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaires	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Motif d'élimination
CENSIA GROUP BP : 24092 Douala, Tel. : 693 00 48 02	194 377 500 FCFA	194 377 500 FCFA	offre plus disante

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 29 Aout 2023

Le MAIRE

FAMPOU Florence

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°
002/DC/DG-CNTS/CIPM/AG/23 DU 17 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU SANG AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION
SANGUINE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

● LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE COMMUNIQUE :

●
● Les résultats de l'Avis de Consultation ci-dessus se présente comme suit :

● Soumissionnaire	● Montant lu publiquement TTC en FCFA	● Délais d'exécution
● MEDICAL PLUS SARL, TEL :699 96 98 50	● 37 068 867	● 90 Jours

● Le représentant dudit Etablissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au service Administratif Financier du Centre National de Transfusion Sanguine pour souscription et notification de sa décision.

YAOUNDE le 24 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAP/CI PM/2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur de la MIRAP communique :

Par Décision: N°2023/ 006/DAT/MIRAP/ADM dut 3 ANT 2023, le résultat de la Dem onde de Cotation eût proc&lure d'urgence susvisée se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Délai d'exécution	Montant TTC 5EN fcfa°	Observations
1	ETS TCHOUWO JULIENNE, BP 2598 YDE Tél: 674 57 57 95	21 jours	18 781 875	Offre conforme e
2	GROUPE EJK BP 2546 YDE Tél: 620 10 10 10	21 jours	18 924 975	Offre conforme e
3	ETS MIELS DES ANTILLES BP 8213 YDE Tél: 620 08 30 83	21 jours	17 887 500	Offre conforme ,

Le responsable des Etablissements TCHOUWO JULIENNE, attributaire du marché est invité à se présenter dès publication du pr Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de Grande Consommation (MIRAP), pour l'élaboration de la Lettre-C

YAOUNDE le 24 Aout 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°093/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET ENGIN TP A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pneumatiques pour camions et engins TP à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de quatre (04) lots de pneumatiques pour camions et engins TP à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **120 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **185 000 000 FCFA** pour le lot 2 et à **15 000 000 FCFA** pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit :

- **Lot 1 : fourniture d'un lot de 300 pneumatiques 13R22,5 mixtes et 150 valves ;**
- **Lot 2 : fourniture d'un lot de 500 pneumatiques 11R 22.5 roues directrices ou mixtes et 350 valves ;**
- **Lot 3 : fourniture d'un lot de 60 pneumatiques 10R17.5 ;**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 04/10/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°093/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET ENGINS TP A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II selon le planning ci-après :

* pour le lot 1

- 100 pneumatiques et 50 valves dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 100 pneumatiques et 50 valves dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 100 pneumatiques et 50 valves dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

* pour le lot 2

- 150 pneumatiques et 100 valves dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 150 pneumatiques et 100 valves dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 200 pneumatiques et 150 valves dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

* pour le lot 3

Les 60 pneus devront être livrés dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 400 000 FCFA** pour le lot 1, à **3 700 000 FCFA** pour le lot 2 et à **300 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **04/10/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
5. De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
6. De l'absence ou de la non-conformité des échantillons (un pneu pour chaque type) ;
7. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites :

***Pour le lot 1 : 300 pneumatiques 13R22,5 mixtes et 150 valves**

A) Pneumatiques 13 R 22,5 ;

- ü Type de structure : Radial (R), sans chambre à air « tubeless » (TL) ;
- ü Type de profil : X WORKS HDZ OU ou XZY 3 ou OMNITRAC SHD ou M857 ou M840
- ü Charge un essieu monté simple : minimum 150
- ü Charge un essieu monté jumelé : minimum 145
- ü Code de vitesse : 100 km/h minimum.
- ü Nombre de plis : 16 minimum
- ü Fournir un échantillon de pneumatique à déposer à la division Entretien Parc contre décharge du magasinier à présenter lors de l'ouverture

B) Valve tubeless (150 valves)

- ü Valve tubeless complète pour jante 13X22,5 (168070)

***Pour le lot 2 : 500 pneumatiques 11R22,5 pour roues directrices ou mixtes et 350 valves**

A) Pneumatiques 11 R 22,5

- ü Type de structure : Radial (R), sans chambre à air « tubeless » (TL) ;
- ü Type de profil : X WORKS HDZ OU ou XZY 3 ou OMNITRAC MSS ou M857 ou M840
- ü Indice de Charge pour monte simple : minimum 145
- ü Indice de Charge pour monte jumelée : minimum 144
- ü Code de vitesse : 100 km/h minimum
- ü Nombre de plis : 16 minimum
- ü Fournir un échantillon de pneumatique à déposer à la division Entretien Parc contre décharge du magasinier à présenter lors de l'ouverture

B) Valve tubeless (350 valves)

- ü Valve tubeless complète pour jante 11X22,5 (168070)

***Pour le lot 3 : 60 pneumatiques 10R17.5**

Pneumatiques 10 R 17,5 ;

- ü Type de structure : Radial (R), sans chambre à air « tubeless » (TL) ;
- ü Type de profil : XZA ou EM-01 ou IND ou TF-03 ou R187
- ü Indice de Charge pour monte simple : minimum 130
- ü Indice de Charge pour monte jumelée : minimum 130
- ü Code de vitesse : 100 km/h minimum.
- ü Nombre de plis : 8 PR minimum
- ü Fournir un échantillon de pneumatique à déposer à la division Entretien Parc contre décharge du magasinier à présenter lors de l'ouverture

1. Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;
2. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
3. Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant).
4. Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières



Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°_000175/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/08-2023 POUR L'ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL RECRUTÉ À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET POUR UNE DURÉE DE 09 MOIS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour l'assurance maladie du personnel recruté à l'Unité de Gestion du Projet pour une durée de 09 mois

2. Consistance des prestations

. Il est prévu, dans le cadre de la composante 4 relative à l'appui de l'unité de gestion du PDST, de procéder à la fourniture de la police d'assurance maladie en faveur du personnel recruté de l'UGP dans le cadre de la mise en œuvre du PDST.

Les prestations sont à livrer à l'UGP, immédiatement, après signature de la Lettre de Marché.

3. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour la mise en œuvre du **Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST)/Volet aérien**.

4. Consultation du Dossier

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) invite maintenant les prestataires intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

5. Acquisition du Dossier

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) invite maintenant les prestataires intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

6. Remises des offres

Les offres devront restervalides pour une période de quatre-vingt-onze (91) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires(01 original et 05 copies et une copie originale « Témoin » pour l'ARMP) à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 21 SEPT 2023**, à **13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « Consultation de fournisseurs N° **000175** /DC/CCAA/DG/PDST/SPM/08-2023 pour la fourniture de la police d'assurance maladie en faveur du personnel recruté de l'UGP dans le cadre de la mise en œuvre du PCDN. *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres*».

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le 21 SEPT 2023, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.



8. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, Bureau de l'assistante de direction, sis au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C.MDROU/CIPM/2023 DU 16 AOUT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mindourou, Autorité Contractante, et Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement extérieur de l'Hôtel de ville de Mindourou, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Etudes et installation de chantier;
- Mise en forme et Compactage de la plateforme ;
- Aménagement de l'espace vert ;
- Construction des caniveaux en béton armée ;
- Pose de Pavés

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel est de 69 577 545 (F CFA TTC)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **FEICOM, Exercice 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mindourou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent milles (100 000) francs CFA** payable à la Recette communale de Mindourou.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mindourou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent milles (100 000) francs CFA** payable à la Recette communale de Mindourou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mindourou (Commission Interne de Passation des Marchés), au plus tard le **13 septembre 2023 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante : "**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **cent cinquante (150) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit **six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante-quinze (695 775) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de cinq (05) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Mindourou, **le 13 septembre 2023 à 12h précises** par la Commission interne de passation des marchés publics de Mindourou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

- **A Critères éliminatoires :**
- **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative après le délai de 48 heures;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de caution de soumission.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Absence de plus de 5% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 30 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Seuls les soumissionnaires ayant réussi au moins 29 points sur 41 soit 70% seront éligibles à l'analyse financière

- 1) Visite de site des travaux /1
- 2) La capacité financière /1
- 3) Les références de l'Entreprise /2
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. /17
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. /6
- 6) Méthodologie /7
- 7) Preuves d'acceptation /3
- 8) Présentation générale /4

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mindourou

BERTOUA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/23/AONR/CSPH/CIPMDU 30/08/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, lance pour le compte de la CSPH, un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre et la supervision des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Bibemi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection d'une entreprise dont l'offre aura été jugée conforme, en vue de la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre et la supervision des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Bibemi, département de la Bénoué, région du Nord.

Les prestations, objet du présent appel d'offres, se présentent comme suit :

- étudier et apprécier toute proposition technique soumise par le cocontractant avant exécution ;
- assurer la Maîtrise d'Œuvre et contrôler les travaux ;
- soumettre à la signature du Chef de Service du Marché, les Ordres de Services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- veiller à l'établissement des plans de récolement ;
- approuver les décomptes de paiements.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Avis sont financés par le budget d'investissement de la CSPH de l'exercice 2023 pour un montant TTC de 35.000.000 FCFA.

4. Participation et origine

- La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 02/23/AONR/CSPH/CIPM du 30/08/2023 pour la maîtrise d'œuvre et la supervision des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Bibemi, Département de la Bénoué, Région du Nord.
- Il s'agit de :

● N°	● Noms des soumissionnaires préqualifiés	● Adresses
● 1.	● BET. IBR Sarl	● Tél : 697 94 32 14 ● B.P. : 30178 Ydé
● 2.	● KAROCH Sarl	● Tél : 675 04 36 70 ● B.P. : 2964 Ydé
● 3.	● ENGINEERING CONSULTING COMPANY Sarl	● Tél : 699 56 92 13 ● B.P. : 1075 Ydé

●

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 15/09/2023 à 11 heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

8. Delai de Livraison

Le délai de réalisation de ces travaux est de neuf (09) mois, et prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de sept cent mille (700.000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Seront d'abord ouvertes les enveloppes A et B, puis, dans un deuxième temps, l'enveloppe C.

L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2ème étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au Carrefour Warda à Yaoundé, à la porte 223, le 15/09/2023 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance des offres.

12. Critères d'évaluation

12-1 : Critères éliminatoires :

12.1.1 : Pièces administratives :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission ;

d) présence d'une information financière.

12.1.2: Offre technique :

- a) dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) note technique inférieure à **80/100** ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.
- e) présence d'une information financière.

12.1.3 : Offre financière :

- a) offre financière incomplète ;
- b) absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) absence du sous détail des prix.

12-2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) qualification des experts affectés à l'opération : **60 points** ;
- b) moyens matériels et logistiques : **10 points** ;
- c) références du Consultant : **20 points.**
- d) Compréhension et méthodologie : **08 points** ;
- e) Capacité financière : **02 points**

12-3 Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante : (NF_i = Note financière), (MMD = Montant de l'offre la moins disante), (MS = montant évalué du soumissionnaire)

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

(NF = Note finale ; N_t = Note technique)

13. Attribution

Les offres seront ouvertes en deux (02) temps et évaluées en deux (02) étapes ((i) administrative et technique) puis (ii) financière et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la mieux-disante. Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres National Restreint et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux disante**, c'est à dire celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'Ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspH.cm

YAOUNDE le 30 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0323/AONR/CSPH/CIPM DU 30/08/2023 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DANS LA STATION-SERVICE PILOTE CSPH DE NGUTI, DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA DANS LA REGION DU SUD-OUEST

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène dans la station-service pilote CSPH de Nguti, Département du Kupe Muanenguba dans la Région du Sud-Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le Cahier Des Clauses Techniques Particulières (CCTP) comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène dans la station-service pilote CSPH de Nguti, Département du Kupe Muanenguba dans la Région du Sud-Ouest.

Lesdites prestations se déclinent ainsi qu'il suit :

2.1. **pour l'acquisition d'un groupe électrogène, il s'agit notamment de :**

a. la fourniture d'un groupe électrogène de 110 KVA avec inverseur automatique de source, courant nominal jusqu'à 200A ;
b. le transport et la manutention.

2.2. **pour l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène, il s'agit d'effectuer:**

a. l'amené et le repli du matériel ;
b. le passage de câbles de puissance et commande sur site entre le Groupe électrogène, l'inverseur et le panneau ENEO ;
c. la prolongation de l'évacuation de gaz surchauffe ;
d. la protection contre la foudre ;
e. la mise à terre d'un groupe électrogène ;
f. le raccordement des équipements installés et leur mise en service ;
toutes prestations de génie civil nécessaires à la pose et au raccordement des différents équipements;
h. les essais et la mise au point de l'installation ;
i. toutes prestations nécessaires au bon fonctionnement des installations.

2.3. **pour l'hébergement et la sécurisation dans un local technique du groupe électrogène :**

a. travaux de terrassement (mise en forme de la plateforme et nettoyage du site) ;
b. travaux de génie civil (maçonnerie et béton, construction métallique) ;
c. travaux de finition (peinture) ;

2.4. **pour l'enlèvement des équipements existants, il s'agit de :**

a. la dépose et du transport, jusqu'à destination à indiquer par le Maître d'Ouvrage, du groupe trouvé in situ.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2023, pour un montant TTC de cinquante-neuf millions cinq cent mille (59.500.000) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte au soumissionnaire ci-après, candidat pré-qualifié à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 03/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM du 22 mai 2023. Il s'agit de :

N°	Noms des soumissionnaires préqualifiés	Adresses
1.	ETS MBAKAM	Tél : 222 71 79 49 B.P. : 14254 Yaoundé
2.	ETS COMPRESS	Tél : 650 50 76 08

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale pour le Commerce, l'Epargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de soixante-quinze mille (75.000) Francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 15/09/2023 à 12heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de quatre (04) mois, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie un organisme financier autorisé à émettre des cautions ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **un million deux cent mille (1.200.000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps : L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2^e étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda Yaoundé, porte 223 le 15/09/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance des offres.

11. Critères d'évaluation

a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

A l'analyse des pièces administratives :

- a) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordés au soumissionnaire ;
- b) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence de la caution de soumission.

A l'analyse de l'offre technique :

- a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- b) ne pas avoir obtenu au moins 72 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique ;
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.
- e) La non- conformité de l'offre technique aux spécifications techniques majeures suivantes :

Puissance de production ? 100KVA / 80KWe

Puissance secours ? 110KVA / 88 KWe

Capacité réservoir (en litres) L ? 190 litres

Source d'énergie : Diesel

Disjoncteur : ? 3 Pôles MCCB

Total de la capacité de liquide de refroidissement : 40? L ? 60

Total de la capacité de lubrification : 30 ? L ? 45

A l'analyse de l'offre financière

- a) offre financière incomplète ;
- b) absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) absence du sous détail des prix.

B) CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

DESIGNATION		NOTATION	
		OUI	NON
A	REFERENCES		
a-1)	Montant cumulé des prestations en fourniture, installation et mise en service des groupes électrogènes au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à vingt millions (20.000.000) de FCFA		
a-2)	Avoir réalisé au cours des 05 dernières années au moins deux (02) prestations dans le domaine de l'électricité		
B	PERSONNEL : (Joindre CV et copie du diplôme)		
b-1)	Chef de Projet : Chef de projet, avec au moins un Bac+2 en génie électrique et disposant d'au moins (03) années d'expérience dans la fourniture, l'installation et la mise en service des groupes électrogènes		
b-2)	Technicien de suivi : Technicien de suivi avec Certificat d' Aptitude Professionnel en électricité disposant d'au moins (02) années d'expérience en projet similaire		
b-3)	Technicien de génie civil : Technicien de génie civil avec au moins un BAC+2 disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine du génie civil		

C	MOYENS LOGISTIQUES		
	NB : Joindre la carte grise légalisée. En cas de location, joindre le contrat de location		
c-1)	Justificatif en propriété ou en location d'un (01) camion avec grue de levage		
D	CERTIFICAT D'ORIGINE		
d-1)	Production d'un certificat d'origine du groupe électrogène proposé		
E	COMPREHENSION DU PROJET		
e-1)	Attestation de visite du site signée sur l'honneur		
e-2)	Photos du site.		
F	CAPACITE FINANCIERE		
f-1	Présence d'une attestation de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à vingt millions (20.000.000) de FCFA		
G	DELAJ DE GARANTIE DES EQUIPEMENTS		
g-1	Une garantie ou un engagement sur l'honneur assurant un délai de garantie des équipements d'au moins six (06) mois		
Total : Avoir au moins huit (8) critères sur onze (11)			

12. Attribution

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage, téléphone 222 50 30 00, au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 30 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
16/AONO/CAN1ER/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 AOÛT 2023 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE AMENAGEMENT EXTERIEURS, PHASE
2 FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE/FEICOM EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2023, le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 1^{er}, Autorité Contractante, lance pour e compte de a Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1^{er} un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une clôture autour de l'hôtel de ville et aménagement extérieurs, phase 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- A. Travaux préliminaires
- B. Menuiserie aluminium
- C. Aménagements extérieurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **41 737 500 (Quarante et un Millions Sept Cent Trente Sept Mille Cinq) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverture à égalité de conditions a toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres soit financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipements et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 1^{er} Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDERE 1^{er} dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 1^{er}. Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain sis à 'Hôtel ce Vile de NGAOUNDERE 1^{er} dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 1^{er}.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain au plus tard **le 25 SEPT 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
16/AONO/CAN1er/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 AOUT 2023 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CLOTURE AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE AMENAGEMENT EXTERIEURS, PHASE 2
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format: Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la résiliation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **834 750 (huit cent trente-quatre mille sept cent cinquante) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d' Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} **le 25 SEPT 2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative persistance après le délai règlementaire accordé par la Commission ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Conducteur des Travaux non Inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
3. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires
2. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
3. Matériels essentiels (Camion benne. Aiguille vibrante bétonnière, petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
4. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
6. Note de présentation générale des offres.

NB: *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE 1^{er}, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 1^{er}.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 1^{er} Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou laits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 30 Aout 2023

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE GAROUA 1ER

AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°07/DCNO/CAG1ER/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Cofinancement FEICOM/Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au titre de l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er (Maitre d'Ouvrage) lance un avis de consultation pour **la fourniture d'un véhicule au profit de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture d'un véhicule de marque TOYOTA COROT T.A CROSS climatisé au profit de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er et dont les caractéristiques sont définies dans le Cahier des Prescriptions Techniques joint au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC et réparti comme suit :

Part- FEICOM : Trente-deux (32 000 000) FCFA TTC.

Part-Commune d'Arrondissement de Garoua 1er: Trois millions (3 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent Avis de consultation consiste en un (01) et unique lot

5. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules.

6. Financement

Le projet est cofinancé par le FEICOM et de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er, au titre de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er à partir du **21 AOUT 2023, pendant les jours ouvrables, entre 7 h 30 mn et 15 h 30mm.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er le **14 SEPT 2023 à 10 heures précises**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°07/DCNO/CAG1er/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023
RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture objet du présent Avis de consultation est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit sept cent mille (700 000) Francs CFA, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 08 du Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 08 de la DC, d'un montant de **Sept Cent Mille (700 000) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment 1 absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 14 SEPT 2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures;
 - Office financière incomplète (absence de sous détail des prix unitaires, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre,
- Absence de la déclaration sur 1 honneur pour n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.
- Absence de l'original de la caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel à l'ouverture;
- Caractéristiques techniques du véhicule souhaité non conformes.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon un tableau de comparaison des offres qui sera adopté à l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre
- Spécifications techniques
- Références dans les fournitures similaires
- Capacité financière
- Délais de livraison

NB: la grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de consultation

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

GAROUA le 21 Aout 2023

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/23/AONR/CSPH/CIPM DU 30/08/2023 RELATIF A LA
REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA
LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Bibemi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) comprennent notamment :

- les travaux préliminaires d'installation de chantier et les terrassements généraux ;
- les bâtiments de service auxquels est rattachée une baie de graissage ;
- la laverie ;
- la fourniture et l'installation des équipements d'hydrocarbures et autres matériels (les massifs de l'auvent et îlots de pompe, tuyauteries hydrocarbures, constructions métalliques, le massif du totem) ;
- la construction des fosses à cuves ;
- les aménagements extérieurs ;
- les travaux d'électricité générale de la station

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2023, pour un montant TTC de trois cent soixante-neuf millions cinq cent (369.500.000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats pré-qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 01/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM du 22 mai 2023 Il s'agit de :

N°	Noms des soumissionnaires préqualifiés	Adresses
1.	ETS MBAKAM	Tél : 222 71 79 49 B.P. : 14254 Yaoundé
2.	GRAYSTONE SARL	Tél : 677 95 00 90

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2023, pour un montant TTC de trois cent soixante-neuf millions cinq cent (369.500.000) Francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège, sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale pour le Commerce, l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) Francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 15/09/2023 à 10heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/23/AONR/CSPH/CIPM
DU 30/08/2023 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE
PILOTE DANS LA LOCALITE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD »
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de 08 (huit) mois et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier autorisé à émettre des cautions ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **sept millions (7.000.000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps : L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au Carrefour Warda Yaoundé, porte 223, le 15/09/2023 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance des offres.

12. Critères d'évaluation

a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

A l'analyse des pièces administratives :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordé au soumissionnaire ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission.

A l'analyse de l'offre technique :

- dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAOR ;
- présentation d'un ingénieur de génie civil non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (non présentation de l'attestation d'inscription à l'ONIGC) ;
- ne pas avoir obtenu au moins 70 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique soit ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- e) n'avoir pas exécuté un marché dans les BTP ou dans les travaux de construction et/ou réhabilitation des stations-service d'un montant supérieur ou égal à cent cinquante millions (150.000.000) de F CFA ces dix (10) dernières années ;
- f) absence de références du soumissionnaire justifiées par ses réalisations dans le domaine des BTP ou des travaux de construction et/ou réhabilitation des stations-service dans les dix (10) dernières années ;
- g) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

A l'analyse de l'offre financière :

- a) offre financière incomplète ;
- b) absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) absence du sous détail des prix.

B) CRITERES ESSENTIELS

N°	DESIGNATION	NOTATION	
		OUI	NON
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
1	Pièces rangées dans l'ordre prescrit par règlement particulier du Dossier d'Appel d'Offres		
2	Documents séparés par des intercalaires		
B	LES REFERENCES		
	Deux (02) Références dans les BTP		
1	Référence 1		
	Référence 2		
2	Une (01) Référence dans le domaine des Stations-Service uniquement		
	Référence 1		
C	PERSONNEL		

Les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

1. 1. Conducteur des travaux			
1-1	Ingénieur de génie Civil ou Ingénieur des Travaux de Génie Civil inscrit à l'ONIGC ; Diplôme certifié conforme obligatoire		
	CV daté et signé		
	Attestation de présentation de l'Original du diplôme		
	Attestation d'inscription à l'ONIGC		
1-2	Expériences générales dans le génie civil de dix (10) ans au moins, à compter de la date d'obtention du diplôme, dans la construction d'infrastructures de nature et de complexité similaires		

1-3	Conducteur de travaux dans au moins deux (02) projets de construction ou de réhabilitation des stations-services		
1-4	Au moins deux (02) projets comme conducteur des travaux dans le BTP		
1. 2. Chef de chantier			
2.1	Technicien Supérieur de Génie Civil ou équivalent ; Diplôme certifié conforme obligatoire		
	CV daté et signé		
	Attestation de présentation de l'Original du diplôme		
2-2	Expérience générale comme Technicien Supérieur ou équivalent d'au moins huit (08) ans dans la construction ou de réhabilitation de projets similaires, à compter de la date d'obtention du diplôme		
2-3	Au moins 02 projets comme chef chantier dans les BTP		
2-4	Au moins 01 projet comme chef chantier dans les Stations-Services		
1. 3. Dessinateur/ métreur			
3-1	Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur de Génie Civil ou équivalent ; Diplôme certifié conforme obligatoire		
	CV daté et signé		
	Attestation de présentation de l'Original du diplôme		
3-2	Dessinateur réunissant au moins trois (03) ans d'expérience dans la construction ou réhabilitation de projets similaires		
3-3	Au moins un (01) projet dans les travaux de Station-Service		
1. 4. Responsable hygiène, sécurité, environnement			
4-1	Ingénieur ou Master en Sciences ou Etudes Environnementales ; Diplôme certifié conforme obligatoire		
	CV daté et signé		
	Attestation de présentation de l'Original du diplôme		
4-2	Expérience minimale de trois (03) ans dans la réalisation des études et projets environnementaux		
4-3	Au moins deux (02) projets comme responsable environnement dans les BTP		
4-4	Au moins un (01) projet dans le domaine des travaux de Station-Service		
1. 5. Topographe			

5-1	Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en topographie ou équivalent réunissant au minimum cinq (05) ans d'expérience ; Diplôme certifié conforme obligatoire		
	CV daté et signé		
	Attestation de présentation de l'Original du diplôme		
5-2	Expérience minimum cinq (05) ans, à compter de la date d'obtention du diplôme, dans le domaine des BTP		
5-3	Au moins deux (02) projets dans le domaine des BTP		
5-4	Au moins un (01) projets dans les travaux de Station-Service		
1. 6. Technicien en Génie Electrique			
6-1	Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur de Génie Electrique ou équivalent ; Diplôme certifié conforme obligatoire		
	CV daté et signé		
	Attestation de présentation de l'Original du diplôme		
6-2	Expérience minimale de trois (03) ans dans le domaine du Génie Electrique		
D	MATERIEL (propre ou location justifié)		
1	01 véhicule de liaison		
2	01 pelle chargeuse		
3	01 niveleuse		
4	01 tronçonneuse		
5	01 tractopelle		
6	01 compacteur		
7	01 camion benne		
8	01 camion grue avec de levage (30 tonnes)		
9	01 bétonnière (200 L)		
10	Matériel de laboratoire		
11	Moyens de protection et de sécurité du personnel et des usagers		
E	CERTIFICAT D'ORIGINE		
1	Production d'un certificat d'origine des équipements à installer		
F	COMPREHENSION DU PROJET		
1	Présentation d'une note méthodologique d'exécution		
2	Présentation d'un planning détaillé et chronologique des travaux à effectuer		

3	Attestation de visite du site signée sur l'honneur		
G	CAPACITE FINANCIERE		
1	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières permettant de financer le Marché (production d'une attestation de capacité financière certifiée confirmant la disponibilité des financements d'un montant supérieur ou égal à deux cent millions (200.000.000) de F CFA, délivrée par une banque agréée par le Ministre des Finances		
	avoir au moins 70% des oui soit 39 sur 55	[OAT1]	

[\[OAT1\]](#) Grille d'évaluation 68 critères à remplir.

13. Attribution

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage, téléphone 222 50 30 00, au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 30 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06BIS/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPM/2023 DU 25/082023
PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A ABONGMBANG
DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 31 659 01 451210 523112 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2023, le Préfet du Département du Haut-Nyong, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Haut-Nyong à Abong-Mbang Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassements ;
- Fondation, Maçonneries ;
- Charpente, couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Electricité ;
- Crépissage et Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de Quarante-cinq Millions (45 000 000) F. CFA TTC

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'appel d'offres (DAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public exercice 2021, imputation budgétaire : 57 31 659 01 451210 523112 951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette des finances d'Abong-Mbang

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, dans les Services de la Préfecture du HautNyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), au plus tard le 14/09/2023 2023 à 10H00, et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06bis/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPM/2023 DU 25/082023
Passé en procédure d'urgence POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES A
ABONGMBANG DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST**

**FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission égale à 1% du montant TTC établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, et précisant le montant de **quatre cent cinquante MILLE (450 000) francs CFA**, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du RPAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps portera sur les pièces Administratives, les Offres techniques et financières aura lieu dans la salle des conférences des Services de la Préfecture du Haut-Nyong, **le 14/09/2023 2023 à 11H00**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du HautNyong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y/ faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires : ils sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement de délais accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
2. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP;
3. Absence de plus de 20% de sous-détails des prix unitaires ;
4. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Chiffre d'affaires des trois (03) dernières années ;
4. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 (dix) millions de francs CFA ;
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Matériels essentiels (camion benne, petit outillage de chantier, véhicule de liaison) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie d'exécution des travaux, planning d'exécution des travaux, dispositions prévues pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la sécurité du chantier) ;
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme et remplissant les capacités techniques requises et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat Particulier du Préfet, tél : 673 553 718), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics d'Abong-Mbang.

BERTOUA le 25 Aout 2023

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INSBA0009.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture, à l'installation et à la mise en service de tuyauteries y compris leurs accessoires, de la robinetterie, d'une cuve émulseur et d'un groupe motopompe, dans le cadre de la mise en conformité du réseau de Défense Contre Incendie (DCI) du dépôt de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent dossier d'appel d'offres comprennent toutes les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Toutes Taxes Comprises (TTC) **deux cent quatorze millions neuf cent vingt-cinq mille neuf cent soixante huit francs FCFA (214 925 968) F CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INSBA0009.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) (Tel : (237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou+ (237) 699 71 75 38/674 10 02 37), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social (B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (237) 233 40 47 96, dès publication du présent Avis d'Appel d'offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (F CFA 150 000)** payable dans le compte N°**33598800001-89** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **22 septembre 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au siège de la SCDP (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, L' INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre dans ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **quatre millions deux cent mille (4 200 000) F CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **22 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP (sis à la bibliothèque de l'Immeuble Nguéa au dépôt de Bessengue à Douala), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM-SCDP à cet effet ;

Offre technique

- La non-validation de 4 critères sur 5 à l'évaluation technique ;
- Absence de la capacité financière.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif Estimatif (DQE).
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine et la qualité des équipements	Oui/Non
Moyens humains	Oui/Non
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP Téléphone (237) 233 40 54 45 (Poste 12060) ou +(237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Qualité Sécurité et Environnement (DQSE), Sous-Directeur des Projets Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : 679 51 88 84 ou 679 53 71 00.

Visite de site

Une visite de site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur du marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef de dépôt de Bafoussam.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VISIO-CONFERENCE (LOT 1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT 2), « EN PROCEDURE D'URGENCE » OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°001/AONO/CNTS/CIPM/2023 DU 06/07/ 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE COMMUNIQUE :
- Les résultats de l'Avis de L'appel d'offre ci-dessus se présente comme suit :
- LOT 1

● Soumissionnaire	● Montant lu publiquement TTC en FCFA	● Délais d'exécution
● ETABLISSEMENT CRYTALIS ; BP :5116 YAOUNDE CAMEROUN Tél : 699 OO 34 52	● 18 .722.250	● 30 Jours

- LOT 2

Soumissionnaire	Montant lu publiquement TTC en FCFA	Délais d'exécution
ETABLISSEMENT CRYTALIS ; BP :5116 YAOUNDE CAMEROUN Tél : 699 OO 34 52	44.301.375	30 Jours

YAOUNDE le 24 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

COMMUNE DE YAOUNDE IV

**PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION CI-APRÈS
CI-APRÈS : DC N° 01 /DC/CA/YDEIV/CIMP DU 20/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres**

Au lieu de ...

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou), au plus tard le 31/08/2023 à 13 heures précises.

Lire plutôt

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou), au plus tard le 15/08/2023 à 13 heures précises.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !